

## Des promesses, toujours des promesses !



"[...], pour qu'après avoir fait la volonté de Dieu, vous obteniez ce qui a été promis." [Hébreux 10.36](#)

"Toutes les promesses dans le Livre sont à moi !" Belles paroles que nous chantons dans ce cantique, mais sont-elles bien vraies ?

L'homme naturel ne reçoit pas les choses de l'Esprit de Dieu.

Vous avez peut-être prié pour l'accomplissement d'une promesse de la Bible. Cela ne s'est pas fait et vous vous êtes posé des questions. Vous avez été déçu ou même arrêté de croire. Une chose est certaine, chaque promesse qui vous est adressée dans ce livre, vous appartient ! Alors, comment savoir qu'une promesse est pour vous ?

Faites deux choses :

**1. Assurez-vous de bien comprendre la promesse.** Dieu est lié par sa Parole et non par votre interprétation de sa Parole. Lorsque Jésus a dit : "Détruisez ce temple, et en trois jours je le relèverai" ([Jean 2.19](#)), ses auditeurs ont pensé qu'il parlait du bâtiment, alors qu'il parlait de son corps.

**2. Marchez par l'Esprit et non par la chair.** C'est en marchant par l'Esprit que Pierre a cru que Jésus est le Fils de Dieu. Lorsque Jésus a demandé : "Qui dites-vous que je suis ?", Pierre a répondu : "Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant", et Jésus a déclaré : "ce ne sont pas la chair et le sang qui t'ont révélé cela, mais mon Père" ([1 Corinthiens 2.14](#)).

### Une action pour aujourd'hui

Remettez vos pensées à Dieu, priez pour sa direction et en temps voulu, vous recevrez les éclaircissements nécessaires.

[Bob Gass](#)

**Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !**

478 Partages

### Partager par email

Cette méditation de Bob et Debby Gass, publiée en français par l'association PHARE MEDIA est la propriété de UCB UK (charity).

L'autorisation de diffusion est accordée aux églises et aux œuvres chrétiennes à raison de 52 textes par an sous

réserve de citer les auteurs, Bob et Debby Gass, la source - [www.paroledujour.com](http://www.paroledujour.com) - et la possibilité d'obtenir gratuitement la version papier sous forme de brochure auprès de : [contact@paroledujour.com](mailto:contact@paroledujour.com).